

Formation des maîtres d'apprentissage dans la FPH - Module de base

Croix Rouge compétence propose un dispositif composé de deux modules dans le but de préparer les agents aux fonctions de Maître d'apprentissage et d'identifier le contexte propre de l'apprentissage à la FHP.

Un module de base permettant d'analyser les situations d'apprentissage et de mettre en place des mesures sécurisant le parcours de l'apprenti ; de comprendre les liens avec le CFA afin de développer le partenariat.

Un module d'accompagnement à la constitution du dossier et soutenance devant le jury pour obtenir la certification Maître d'apprentissage. Le candidat doit avoir accès à un ordinateur, connexion internet et posséder une adresse mail.

PUBLIC VISÉ :

Tout agent volontaire, soutenu par sa hiérarchie, qui souhaite s'engager dans la mission de maître d'apprentissage ou qui assure déjà cette mission

ORGANISÉ PAR :

Croix-Rouge Compétence

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

De 7 à 12 participants

DURÉE :

14 h

PRÉREQUIS :

Accueillir ou être amené à accueillir un apprenti

CONTACT :

Sophie Péan-Simonnot
sophie.pean-
simonnot@croix-rouge.fr

OBJECTIFS

- Préparer l'arrivée de l'apprenti l'accueillir et faciliter son intégration
- Construire le parcours de l'apprenti en lien avec le carnet de liaison
- Accompagner l'apprenti dans son parcours d'apprentissage
- Identifier les étapes d'évaluation des apprentissages en fonction des activités du parcours de l'apprenti

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et échanges

Retour d'expérience, analyse de pratiques

Travaux de groupes et exploitation collective

PROGRAMME

- Présentation du dispositif, présentation de l'apprentissage : réglementation, missions et rôle du maître d'apprentissage
- Préparation de l'arrivée et organisation du parcours de l'apprenti, l'entretien d'accueil
- Organisation des activités de l'apprenti, la compétence, la relation pédagogique, outils de l'apprentissage
- Les différentes postures, le partenariat, la communication, la négociation, la médiation.
- Difficultés ou obstacles liés à l'accompagnement de l'apprenti, risque de « décrochage »
- Les acteurs du parcours
- L'évaluation comme outil d'amélioration, place de l'évaluation dans le parcours d'accompagnement

Programme sur 2 semaines

JOUR 1- 2h Distanciel - Classe virtuelle

JOUR 2- 2h Distanciel - Classe virtuelle

JOUR 3- 3h Présentiel

JOUR 4- 2h Distanciel - Classe virtuelle

JOUR 5- 2h Distanciel - Classe virtuelle

JOUR 6- 3h Présentiel